VILLE DE LACANAU

COMMUNE de LACANAU
Département de la GIRONDE
Arrondissement de LESPARRE-MEDOC
REPUBLIQUE FRANÇAISE

Date d'envoi de la convocation par voie dématérialisée : le 3 avril 2025

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 9 avril 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 9 du mois d'avril à 19 heures 00

Le Conseil Municipal de Lacanau s'est réuni en séance ordinaire, à l'Hôtel de Ville, Salle du conseil municipal de Lacanau, sous la présidence de M. Laurent PEYRONDET, Maire.

Présents : 20

M. Laurent PEYRONDET, M. Adrien DEBEVER, Mme Prune MARZAT, M. Hervé CAZENAVE, Mme Alexia BACQUEY, M. Philippe WILHELM, Mme Sylvie LAVERGNE, M. Cyrille RENELEAU, Mme Corinne FRITSCH, Adjoints.

Mme Viviane CHAINE-RIBEIRO, M. Jérémy BOISSON, Mme Jacqueline HOFFMANN, M. Alain BERTRAND, M. Patrick MORISSET, M. Maxime PELLICER, M. Christian BOURRICAUD, M. Jean-François BEAUCAMP, M. Jean-Yves MAS, Mme Lydia LESCOMBE et Mme Hélène LEBLANC, Conseillers municipaux.

Absents et représentés : 7

Mme Victoria FUSTER, qui a donné procuration à M. Hervé CAZENAVE ;

Mme Amandine VIGNERON, qui a donné procuration à Mme Corinne FRITSCH ;

Mme Anne ESCOLA, qui a donné procuration à Mme Prune MARZAT ;

M. René MAGNON, qui a donné procuration à M. Adrien DEBEVER ;

Mme Michèle VIGNEAU, qui a donné procuration à Mme Jacqueline HOFFMANN ;

M. Cyril CAMU, qui a donné procuration à M. Jean-Yves MAS ;

Mme Hélène CROMBEZ, qui donne procuration à Mme Hélène LEBLANC.

Mme Jacqueline HOFFMANN est élue secrétaire de séance.

Accusé de réception en préfecture
033-213302144-20250418-DL09042025-22Db-BF
Date de réception préfecture : 18/04/2025

N° DL09042025-22 : Approbation des comptes administratifs 2024 : budget principal et budgets annexes « parkings », « eau », « assainissement », « transports », « golfs », « camping », « forêt » et « lotissement »

Rapporteur : Monsieur Adrien DEBEVER

L'état des réalisations du budget principal et des budgets annexes s'établit comme suit :

BUDGET PRINCIPAL		
	Réalisation	Restes à réaliser
Investissement		
Dépenses	12 132 984.62€	807 702.56€
Recettes	15 194 277.64€	100 000.00€
Fonctionnement.		
Dépenses	14 499 245.12€	
Recettes	16 469 763.27€	

BUDGETS ANNEXES		
TRANSPORTS	Réalisation	Restes à réaliser
Investissement		
Dépenses	9 000.00€	
Recettes	11 842.50€	
Fonctionnement		
Dépenses	163 044.93€	
Recettes	150 255.44€	

EAU	Réalisation	Restes à réaliser
Investissement		
Dépenses	1 438 027.96€	656 364.00€
Recettes	1 303 925.36€	19 912.00€
Fonctionnement		
Dépenses	211 176.75€	
Recettes	538 924.80€	

ASSAINISSEMENT	Réalisation	Restes à réaliser
Investissement		
Dépenses	700 908.01€	370 058.70€
Recettes	2 302 391.63€	22 500.00€
Fonctionnement		
Dépenses	713 469.13€	
Recettes	965 632.26€	

PARKINGS	Réalisation	Restes à réaliser
Investissement		
Dépenses	520 293.31€	114 726.31€
Recettes	688 273.82€	
Fonctionnement		
Dépenses	999 624.87€	
Recettes	2 132 621.58€	

Accusé de réception en préfecture
033-213302144-20250418-DL09042025-22Db-BF
Date de réception préfecture : 18/04/2025

CAMPING	Réalisation	Restes à réaliser
Investissement		
Dépenses	301 108.64€	1 447 987.80€
Recettes	231 941.10€	1 000 000.00€
Fonctionnement		
Dépenses	429 087.97€	
Recettes	449 377.91€	

GOLF	Réalisation	Restes à réaliser
Investissement		
Dépenses	41 985.78€	
Recettes	41 985.78€	
Fonctionnement		
Dépenses	339 485.17€	
Recettes	480 696.59€	

FORET	Réalisation	Restes à réaliser
Investissement		
Dépenses	38 471.15€	9 787.08€
Recettes	31 636.27€	
Fonctionnement		
Dépenses	216 880.17€	
Recettes	49 488.45€	

LOTISSEMENT	Réalisation	Restes à réaliser
Investissement		
Dépenses	0.00€	
Recettes	0.00€	
Fonctionnement		
Dépenses	0.00€	
Recettes	0.00€	

VU les articles L.1612-12, L.2121-14, L.2121-21 et L.2121-31 du code général des collectivités territoriales ;

VU les comptes de gestions de l'exercice 2024 dressés par le comptable ;

VU le rapport de présentation des comptes administratifs de l'exercice 2024 ;

VU les maquettes des comptes administratifs du budget principal et des budgets annexes ;

VU le tableau de synthèse des réalisations de l'exercice 2024 ;

VU l'avis de la commission finances, marchés publics et ressources humaines en date du 2 avril 2025 ;

CONSIDERANT la désignation du président de séance avant l'approbation des comptes administratifs et le fait que le Maire s'est retiré au moment du vote.

Accusé de réception en préfecture
033-213302144-20250418-DL09042025-22Db-BF
Date de réception préfecture : 18/04/2025

Le Conseil municipal de la commune de Lacanau entendu l'exposé qui précède et après en avoir délibéré :

ARTICLE 1

ADOPTE les comptes administratifs 2024.

Monsieur le Maire sort de la salle pour le vote.

Mme Hélène LEBLANC ne prend pas part au vote car elle l'estime non réglementaire.

Délibération adoptée.

POUR : 23 M. Adrien DEBEVER, Mme Pascale MARZAT, M. Hervé CAZENAVE, Mme Alexia BACQUEY, M. Philippe WILHELM, Mme Sylvie LAVERGNE, M. Cyrille RENELEAU, Mme Corinne FRITSCH, Mme Viviane CHAINE-RIBEIRO, M. Jérémy BOISSON, Mme Jacqueline HOFFMANN, M. Alain BERTRAND, Mme Victoria FUSTER, M. Patrick MORISSET, M. Maxime PELLICER, Mme Amandine VIGNERON, M. Christian BOURRICAUD, Mme Anne ESCOLA, M. Jean-François BEAUCAMP, M. René MAGNON, Mme Michèle VIGNEAU, M. Jean-Yves MAS et M. Cyril CAMU.

ABSTENTION : 1 Mme Lydia LESCOMBE.

Fait et délibéré les jour, mois, an ci-dessus. Pour extrait certifié conforme.

Le 1er adjoint

Adrien DEBEVER

MAIRIE DE LACANAU (Gironde)

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter des formalités de publication et de transmission en Préfecture.

Publié le : Notifié le : Télétransmis à la Sous-Préfecture de Lesparre-Médoc le :

Accusé de réception en préfecture
033-213302144-20250418-DL09042025-22Db-BF
Date de réception préfecture : 18/04/2025